

# Le ROUGE & LE VERT

avril-juin 2009 • N°113 • 2 €

LE JOURNAL DE L'ADES

EDITO

ades



PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

**P**

LE ROUGE & LE VERT  
12 rue Voltaire  
38000 Grenoble

Un an de mandat et déjà l'échec  
Ce que nous craignons lors des élections de mars 2008 se produit : un petit clan dirige la politique municipale ; la majorité est béni oui-oui ; l'alliance avec la Chambre de commerce et d'industrie est de plus en plus visible. On a déjà connu ça durant les années Carignon... Les grandes promesses ont été oubliées, au profit de projets qui brillent au lieu de développer des politiques publiques essentielles. Mais le maire se remettra-t-il de l'échec de la candidature aux JO d'hiver 2018, qui vendait du rêve à la place de réelles avancées ? Les Grenoblois vont vite s'apercevoir que cette politique va leur coûter très cher (forte augmentation des impôts) sans contrepartie tangible.

LE BUREAU DE L'ADES

UN AN, PAS DE PROJET D'AVENIR  
IL COÛTE CHER ... ET EN PLUS  
IL A UNE DENT CONTRE NOUS ...



## BILAN DE MANDAT

### Le catalogue des promesses non tenues

**L**a liste des promesses électorales de la majorité municipale qui seront abandonnées va être très longue. Si c'est à la fin du mandat que le bilan pourra être fait, on peut d'ores et déjà pointer celles qui ne seront pas, ou très difficilement, tenues.

Voici une première série qui démontre que dans sa dérive à droite ce sont surtout les promesses sociales et écologiques que la majorité s'empresse d'oublier (*les promesses sont en italique*).

*Ne pas augmenter les impôts locaux.* Résultat : une explosion des impôts Ville et Métro, votés sans débat public préalable et sans amélioration pour le quotidien des Grenoblois.

*Porter au niveau national une réforme de la fiscalité locale aujourd'hui très injuste.* Or malgré l'urgence, on ne voit rien venir, le député-maire n'a toujours pas déposé de proposition de loi sur ce point (pour autant c'est son 5<sup>ème</sup> mandat comme député).

*Refuser les transferts de charges de l'Etat sans contrepartie.* C'est trop souvent l'inverse que l'on constate : ainsi la Ville continue de subventionner la construction de bâtiments hébergeant des activités de recherche sans en recevoir les contreparties. « La recherche c'est comme l'emploi, c'est de la compétence de l'Etat », dirait Mme Fioraso.

*Créer une allocation municipale d'habitation pour les familles dont le "reste à vivre", une fois payés le loyer et les charges, est le plus faible.* L'expérimentation se fait à minima (200 k€/an) sur un nombre très limité de ménages occupant du logement privé ; ceux qui sont dans le logement public n'y auront pas droit même si leur reste à vivre est tout aussi réduit. Bonjour l'égalité du service public !

*Poursuivre l'effort municipal sur le logement social, il permettra d'atteindre le seuil des 20% de logements sociaux sur la ville fin 2008.* C'est faux : la ville est toujours en dessous de 20% fin 2008 !

(Suite page 4)

En mars 2008, en faisant le choix de l'ouverture vers quelques personnalités de **Droite et le Mouvement Démocrate**, les socialistes Grenoblois en formant la majorité municipale se sont de fait séparés d'une partie de la gauche que représente le groupe **Ecologie et Solidarité**.



Celui-ci aurait de toute façon refusé toute alliance avec une liste :  
 - dans laquelle figurent des personnes ayant cautionné la corruption de 1983 à 1995 ;  
 - qui pense qu'une Rode est la solution aux déplacements dans la cuvette ;  
 - qui continue à déléguer ses services publics à de grands groupes privés ;  
 - qui pratique la consultation publique après la prise de décision ;  
 la liste est longue.

Après un an de mandat, quel bilan pouvons-nous faire de cette nouvelle configuration politique ? Alors que l'on ne sait pas encore si le maire compte se présenter pour un 4<sup>ème</sup> mandat devant les électeurs, la guerre pour sa succession est ouverte, créant des clans dans son propre mouvement, aiguisant l'appétit de ses nouveaux alliés du Mouvement Démocrate (MoDem).

**Un Modem** en embuscade, critiqué par les Socialistes au niveau national mais allié avec eux à Grenoble. Sa présence dans la majorité contribue à rendre peu crédible le discours Socialiste et souligne certaines de leurs contradictions.

**Des Communistes** qui man-

quent de crédibilité, leurs interventions sont de longues déclarations contre la politique menée par Nicolas SARKOZY au niveau national, mais sur le plan local ils accompagnent toutes les décisions, même les plus libérales. Un groupe **GO Citoyenneté** qui est parfois critique mais qui au nom de la solidarité de gestion vote tout, et passe son temps à renier ses convictions... si tant est qu'il en ait vraiment.

Le **Parti Radical de Gauche, le Mouvement Républicain et Citoyen, la Société civile** et apparentés, ainsi que les **Démocrates Européens** s'expriment peu souvent.

Ajoutons à cela un niveau décisionnel auquel peu de personnes participent, faisant de la plupart des élu-e-s de cette majorité, qu'ils soient adjoints ou conseillers délégués, de simples exécutants. Ce conseil municipal est devenu ni plus ni moins qu'une simple chambre d'enregistrement des décisions du Maire.

En ce qui nous concerne, les élu-e-s **Ecologie et Solidarité** sont vus comme des opposants à tout !

Eh bien, nous assumons : **nous étions contre** :

- la candidature de Grenoble aux JO de 2018 ;

## Un an de mandat vu de l'intérieur

- la récente hausse de 9% des taux d'imposition (injustifiée).

**Nous sommes toujours contre :**

- la rocade nord et toutes les opérations d'un urbanisme démesuré qui l'accompagnent ;
- les subventions aux entreprises privées ;
- la délégation de services publics à des groupes privés ;
- l'opacité dans laquelle se prennent toutes les décisions importantes dans cette ville.

**Mais nous sommes pour :**

- un Plan de déplacements urbains (PDU) digne de ce nom, avec un réseau de transports publics facilitant les déplacements des habitants de Grenoble et de son agglomération, et combinant transports innovants avec des fréquences incitatives et une tarification sociale adaptée ;
- pour de véritables services publics gérés en direct et pas délégués ;
- des subventions aux associations, trop souvent variable d'ajustement des services sociaux ;
- une pratique sereine de la démocratie locale et le respect des initiatives citoyennes.

Effectivement nos priorités ne sont pas les mêmes que celles de cette majorité, c'est pour cela que nous n'en faisons pas partie. Pour nous il y a une pseudo-gauche croyant mieux savoir que les citoyens ce qui est bon pour eux, et une gauche humaniste et écologiste qui met l'être humain au centre !

HAKIM SABRI, ELU À GRENOBLE

## Le nouvel urbanisme de Longevialle-Destot

L'Union de quartier Arago - Jean Macé - Martyrs a adressé, fin avril, au maire et à Laure Masson, adjointe, une lettre exprimant son amertume, sa déception et son opposition au projet immobilier prévu dans ce secteur sur la friche libérée par l'entreprise Schneider Electric. Ce projet concocté par le groupe Meunier BNP PARIBAS prévoit 11 tours de quelques 10 à 11 étages sur environ 2 hectares ! Il s'agit typiquement d'une opération conçue sans la participation des habitants au mépris de ceux-ci, qui ont travaillé depuis un an sur une alternative prospective d'éco-quartier, sans que le projet Meunier n'ait jamais été annoncé. Il y a là un défaut choquant de transparence. Pour que la "démocratie locale" ne soit pas un vain mot, ce type de pratique dans le montage des opérations urbaines doit cesser.

L'Union de quartier a mis en circulation une pétition pour demander un autre projet immobilier sur cette parcelle.

## Destot pète les plombs

Michel Destot au conseil municipal juste après l'échec de Grenoble aux JO d'hiver 2018 évoquant l'opposition à cette candidature : « (...) Je voudrais vous dire, avec mes mots à moi ce soir, ma colère intérieure, quand on joue contre Grenoble. On peut être en désaccord sur tel ou tel dossier, tel ou tel projet, telle ou telle idée, j'ai le sentiment qu'on n'a pas le droit de jouer contre sa ville, ce n'est ni digne, ni respectable de la population, donc des principes républicains et démocratiques. Sur le lobbying, je peux vous dire qu'il a été actif et respectueux des personnes et des institutions. Question d'éthique. Jamais, jamais la ligne jaune des promesses non tenables, ni des intéressements et des contrats n'a été franchie. »

Donc il y a eu un lobbying actif, pour sûr dans le plus grand secret... Quant à la ligne jaune, elle devait être très large vu les nombreuses promesses qui n'auraient pu être tenues et qu'a relevées la Commission d'évaluation. Ces aveux confirment que l'opposition aux JO a bel et bien été un critère fondamental pour discréditer la candidature de Grenoble. Si le maire a cru qu'en éliminant les écologistes de sa majorité, il aurait les mains libres, c'est plutôt raté !



## HAUSSE DES IMPÔTS, BAISSÉ DES SERVICES

En début d'année, la majorité a tenu 6 réunions publiques dans les 6 secteurs de la ville sur le budget 2009 voté en décembre 2008 : comme d'habitude on ne discute des choses importantes qu'après la décision.

Le maire a expliqué que c'est à cause de la

crise et du désengagement de l'Etat qu'il fallait augmenter violemment les impôts locaux, même si ces derniers sont très injustes, car cela maintiendrait un fort investissement en soutien à l'activité locale.

Sauf que les écologistes avaient proposé un

contre budget, sans augmentation des taux d'impôts qui ne diminuait l'investissement, productif d'emploi local, qu'à la marge.

Lire l'analyse détaillée en ligne : [www.ades-grenoble.org](http://www.ades-grenoble.org)

# ODTI, une expérience douloureuse mais peut-être exemplaire pour le monde associatif !

L'Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels (ODTI) sort d'un an et demi de redressement judiciaire. Le 3 avril 2009 le Tribunal de Grande Instance a autorisé la poursuite des activités. L'association est remise sur les rails. Près de 40 ans après sa création en 1970 par des élus de la municipalité Dubedout et des militants associatifs et syndicaux, on peut parler de re-naissance.



## QUEL AVENIR POUR LES ASSOCIATIONS ?

Cette période douloureuse n'a fait que confirmer ce que nous disions il y a quatre ans sur le rôle des associations qui œuvrent dans le secteur social. Ces associations sont la variable d'ajustement de nos systèmes sociaux. On peut les priver de subventions et les obliger à réduire le personnel, on peut les contraindre à certaines missions sans qu'elles bénéficient de délégation de service public, on peut les poursuivre devant les tribunaux (Prud'hommes pour les salariés, tribunaux d'instance pour les usagers insatisfaits du service). La plupart des associations tiennent le coup grâce à la bonne volonté de certains salariés et au bénévolat de plus en plus rare à l'heure de l'individualisme triomphant. Il est cependant à craindre que cette variable d'ajustement du système vole en éclats dans les prochaines années face aux multiples crises que nous avons à affronter. Il est donc urgent que les autorités publiques, les élus et les partis politiques prennent conscience qu'en ces domaines, nos sociétés côtoient dangereusement le précipice.

## LES FAITS

Suite à une baisse vertigineuse des subventions étatiques entre 2004 et 2007 (une baisse cumulée de l'ordre de 700 K€), l'ODTI s'est retrouvé fortement endetté (350 K€) et a dû se déclarer en cessation de paiement. L'association a dû se séparer de plus de la moitié de ses effectifs salariés (24 en 2007, 10 aujourd'hui) tout en maintenant le même niveau de services en matière d'hébergement (250 personnes accueillies par an), de service juridique, de service de santé, de formation et d'accueil au centre de ressources. C'est un tour de force sur lequel il faudra revenir et qui interroge l'activité de l'ensemble du service public dans le secteur social.

Le plan de redressement, validé par le Tribunal, nous enjoint de rembourser 535 K€ sur 10 ans soit la nécessité sous peine de liquidation définitive de dégager chaque année un résultat d'exploitation net de 53 K€. Cela suppose le maintien de l'aide des collectivités territoriales à la poursuite de notre mission qui relève de fait d'une délégation de service public.

Face à cette crise, les soutiens ont été rares. L'association a dû sa survie grâce à l'effort des salariés, des administrateurs bénévoles, de quelques élus et, il faut le souligner vivement, de quelques fonctionnaires de l'Etat. Une première en France a été réalisée : l'application de la loi de 2005 sur les remises de dettes publiques à une association. Les associations touchées comme nous par les réductions budgétaires pourront emprunter le chemin que nous venons de défricher.

Ce sauvetage de l'entreprise s'est effectué aussi dans un climat de violence qui est le fait de certaines personnes qui s'approprient le quartier Très-Cloîtres. Les bâtiments de l'ODTI sont systématiquement occupés et vandalisés par des individus et les mesures que nous avons mises en œuvre avec la police sont restées inefficaces.

## TROIS MESURES D'URGENCE SONT À METTRE EN ŒUVRE

- 1 Organiser à l'automne des états généraux réunissant le mouvement associatif et les autorités publiques pour débattre du rôle des associations face aux multiples crises et élaborer ainsi un **cadre contractuel d'engagements réciproques** ;
- 2 **Réorienter les choix budgétaires** des collectivités territoriales en direction du secteur social et tout particulièrement en direction des publics les plus précaires dont les populations immigrées les plus touchées par les dérives démocratiques ;
- 3 Doter les bénévoles responsables associatifs d'un **statut au moins équivalent à celui des élus municipaux** (indemnités, décharges horaires, prise en compte des frais). Nous rappelons ici que la seule augmentation des indemnités des élus de la ville de Grenoble en 2008 équivaut au montant de la subvention municipale reçue par l'ODTI (125 K€). de qui se moque-t-on ?

CLAUDE JACQUIER

### Aide au privé

La majorité a autorisé l'installation d'une cabane de pré-vente de logements sur le parking de la place du Dr. Girard à l'Île-Verte, tout près de l'arrêt de tram, fort bien située pour cette activité lucrative au bénéfice d'un grand promoteur (BNP Paribas). Cette installation occupe trois places de stationnement. Or, ces parkings sont toujours très occupés et rapportent des sommes importantes. Le promoteur, lui, ne paie qu'un simple droit d'occupation du domaine public, sans rembourser le manque à gagner pour la Ville. La politique d'aide aux grands groupes immobiliers fait partie des priorités de l'adjoint à l'urbanisme.

## La Charte de la démocratie locale est déjà foulée aux pieds

Pour exemples, deux décisions du conseil municipal, le 18 mai dernier, en l'absence d'une quelconque concertation avec les habitants :

- La décision de repasser une délégation de service public (DSP) pour la gestion des parkings en ouvrage, soit quelques 7 000 places de parking, sans étude détaillée pour comparer la DSP avec d'autres modes de gestion : l'idéologie du partenariat public-privé domine la nouvelle majorité ;
- La décision d'autoriser la SEM SAGES à vendre dans le quartier Hoche un terrain pour permettre à Vinci de construire un hôtel 4 étoiles de 140 chambres, alors que cet espace devait être réservé pour la construction d'un équipement public structurant. Visiblement les affaires reprennent allègrement, le terrain étant vendu à un prix avantageux pour le privé.

## A propos du soutien de la Ville à Caterpillar

M. De Longevialle en bon représentant d'une droite bien classique explique que sur ces questions économiques il ne faut pas faire de politique [l'apolitisme est une caractéristique immuable de la droite].

Mme Fioraso essaye de botter en touche en expliquant que l'emploi c'est de la compétence d'Etat, sans se rendre compte qu'elle entre en contradiction avec toute l'activité qu'elle développe depuis des années en privilégiant les emplois dans le high tech à la place de l'Etat. Le maire a été obligé de rectifier rapidement en taclant son adjointe à l'économie (qui s'était judicieusement absentée). On ne sent pas une pensée politique bien claire dans la majorité sur ces questions.

## Très grande souplesse idéologique

Le président de GO explique pourquoi son groupe pétitionne contre le cumul des mandats, bien qu'il ait accepté de participer à cette majorité de cumulards : « *Il vaut mieux garder ses principes et ne pas les appliquer que d'abandonner ses principes* » ! Guy Mollet au plus fort de sa carrière politique n'aurait pas dit mieux.

## CCAS

**Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) réalise une Analyse des Besoins Sociaux de la population. Ce bilan réglementaire doit concerner notamment les familles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes en difficulté.**

Il confirme pour 2008 la hausse de la démographie, mais indique aussi que 30% des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille à bas revenus (moins de 871 € par adulte). Pour la santé, près de 12 000 Grenobloises et Grenoblois sont couverts par la CMU. L'accès à la santé n'est pas le même pour tous : on peut le montrer par les besoins de soins dentaires pour les enfants calculés par quartiers. On compte environ 400 personnes âgées très

dépendantes maintenues à domicile ; 4 500 bénéficiaires du RMI ; 2 900 ménages sans logement à Grenoble ; 1 260 accueillis au Centre d'Accueil Municipal une ou plusieurs fois... La longue liste des indicateurs montre l'état social de la population et le besoin impérieux de venir en aide à celles et ceux qui en ont de plus en plus besoin.

Face à cela, en un an le CCAS de Grenoble s'est d'abord préoccupé de réaliser des économies pour redresser une situation financière compromise : 2,5 millions d'euros de moindres dépenses et de recettes supplémentaires (dont une hausse de 6% des tarifs en foyer de personnes âgées). Mais il a aussi entrepris de mettre en place un plan d'actions pour le mandat à partir

d'un dialogue entre les différents partenaires associatifs et les autres collectivités, mais sans les syndicats du personnel. Les mesures proposées (micro-crédit social, allocation municipale d'habitation limitée, développement du langage chez les tout-petits...) sont pour la plupart des expérimentations qui ne toucheront au plus que quelques centaines de personnes, alors que les réponses doivent aller vers le plus grand nombre comme le montre l'Analyse des Besoins Sociaux disponible sur le site des élus « Ecologie et Solidarité ». Le coût annuel de ce plan d'action estimé à 230 000 € pour le CCAS montre bien ses limites.

G. KUNTZ, ADMINISTRATEUR DU CCAS  
www.grenoble-ecologie-solidarite.fr

## Le catalogue des promesses non tenues (suite)

*Nous voulons lutter contre la hausse des loyers.* Pour ACTIS la hausse a été de 3.4 % en 2008, du fait notamment de l'augmentation de la taxe foncière votée par la majorité à la Ville et à la Métro.

*Conventionner avec les bailleurs privés pour limiter la hausse des loyers :* on ne voit rien venir.

*Développer avec la Métro un système de vélos en libre service, comme à Paris ou à Lyon.* La fin de non recevoir du président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) a mis un terme à cette promesse, sans aucun débat.

*Imposer des normes exigeantes pour des constructions neuves économes en énergie.* Dès son arrivée la majorité a abandonné les normes instaurées par le précédent adjoint à l'urbanisme, il faut bien ménager les promoteurs.

*Augmenter les effectifs des éducateurs de rue, gérés par le Conseil général auquel nous proposerons une convention spécifique pour co-*

*financer des moyens supplémentaires dédiés sur Grenoble.* Pour l'instant rien dans le budget.

*La culture pour tous : doter Grenoble de nouveaux équipements : rénovation du Conservatoire de musique.* On va attendre longtemps, au grand dam des usagers.

*Surveiller tous les risques avec une extrême attention : bâtiments recevant du public, risques technologiques, exposition aux rayonnements.* La promesse de déménager les antennes de téléphonie de la Villeneuve dès juin 2008 n'est toujours pas remplie. Et la majorité a aussi promis de mettre le WiFi dans toute la ville... Bonjour l'exposition aux rayonnements.

*Un projet exceptionnel et fédérateur : les Jeux Olympiques « nous voulons faire gagner la candidature grenobloise pour 2018 ».* Au moins, est-on sûr que cette promesse ne sera pas tenue !

### SOMMAIRE

#### BILAN DE MANDAT

Catalogue des promesses non tenues ..... p.1 et 4

#### VIE MUNICIPALE

Un an de mandat vu de l'intérieur .... p.2

#### HAUSSE DES IMPÔTS...

...baisse des services ! ..... p.2

#### MONDE ASSOCIATIF

ODT1 : une expérience difficile ..... p.3

CCAS

Analyse des besoins sociaux ..... p.4

ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble  
Tél.-répondeur : 04 76 03 24 28  
Courriel : contact@ades-grenoble.org  
site web : www.ades-grenoble.org

*Le Rouge & le Vert*  
Journal trimestriel de l'Association  
démocratie écologie solidarité  
DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Vincent Comparat  
CPPAP : 1013 G 83774  
ISSN : 0760-480  
IMPRESSION : Les Écureuils, Gières  
MAQUETTE - ILLUSTRATIONS : Cled'12

### VOUS AIMEZ CE JOURNAL ? JOIGNEZ LE CHÈQUE À LA PAROLE !

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....

- Abonnement annuel de base : 16 €  
- Abonnement de soutien : 23 € et plus

J'adhère à l'ADES (abonnement *Le Rouge & le Vert* 10 € compris)

- 16 € (chômeurs, étudiants)

- ..... € (0,3% du revenu annuel brut)

- Adhésion sans abonnement (diminuer le tarif de 10 €)

Une partie de l'adhésion est déductible des impôts. Chèque à l'ordre de l'ADES

### GRUPE DES ÉLUS ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ À LA MAIRIE

04 76 76 38 75

www.grenoble-ecologie-  
solidarite.fr

Conformément à la loi  
« Informatique et liberté »,  
vous disposez d'un droit  
d'accès et de rectification  
aux informations  
vous concernant.